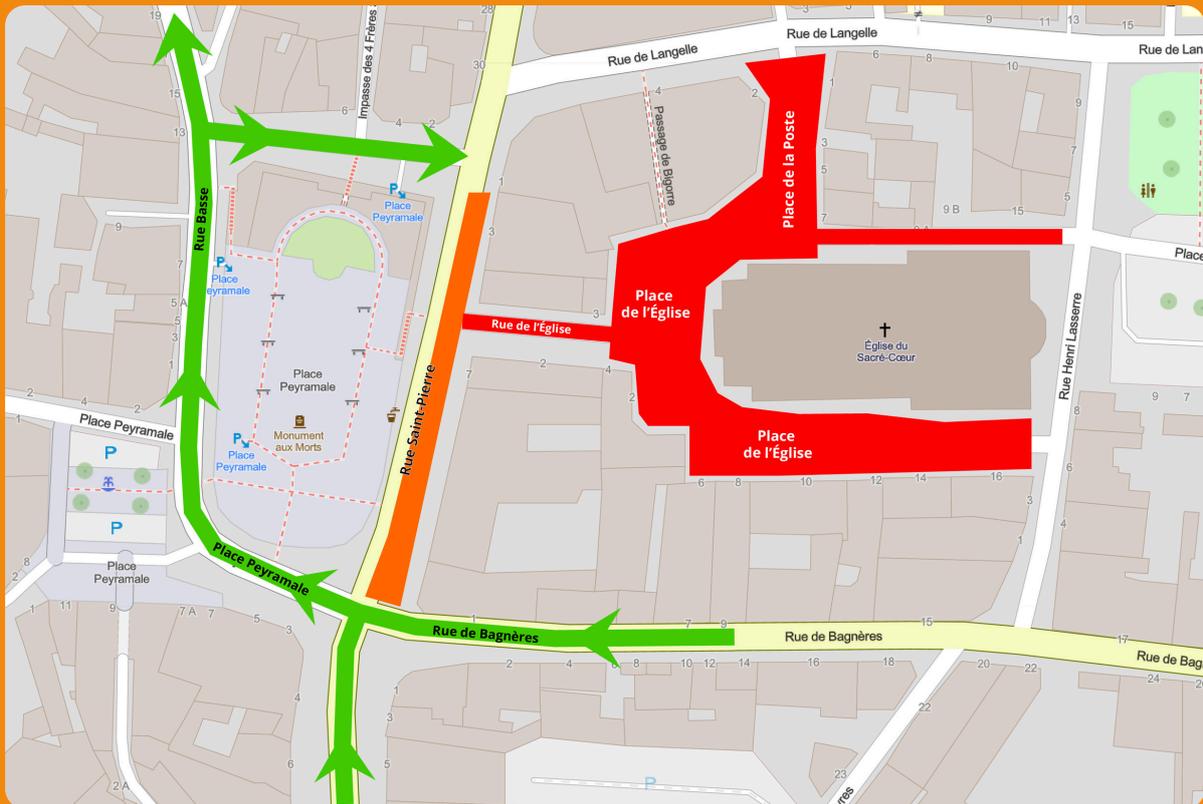


## RUE SAINT-PIERRE, RUE DE L'ÉGLISE ET PLACE DE L'ÉGLISE

Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025



En raison de travaux de réhabilitation du réseau électrique sur la rue Saint-Pierre, la rue de l'Église et la place de l'Église, des perturbations de stationnement et de circulation sont à prévoir :

### STATIONNEMENT

**Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025**

- Stationnement interdit (en fonction des besoins et de l'avancement des travaux) :
  - Place de l'Église.
  - Place de la Poste.

**Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025**

- Stationnement interdit :
  - Rue Saint-Pierre, sur la place de transports de fonds au droit de l'immeuble sis n°9.

## CIRCULATION

### **Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025**

- Le **sens de circulation de la rue Basse** est le suivant :
  - Place Peyramale > Place Jeanne d'Arc.
- Le **sens de circulation de la rue de la Fontaine** est le suivant :
  - Rue du Bourg > Rue Basse.

### **Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025**

- Route barrée :
  - Rue de l'Église (en fonction des besoins et de l'avancement des travaux).
- Déviation pour les véhicules circulant place de l'Église en direction de la rue Saint-Pierre :
  - Rue Henri Lasserre > Place Monseigneur Méricq > Rue de Bagnères > Place Peyramale.

### **Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025**

- Chaussée rétrécie :
  - Rue Saint-Pierre, circulation ramenée à une voie dans le sens Avenue Maransin > Place Marcadal.
- Déviation pour les véhicules circulant place Marcadal en direction de l'avenue Maransin :
  - Place Peyramale > Rue Basse > Place Jeanne d'Arc > Boulevard de la Grotte > Giratoire Michel Crauste > Avenue Maransin.

### **Du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025**

- Chaussée rétrécie place de l'Église, au droit de l'entrée de l'église paroissiale et fermée à la circulation entre la rue Henri Lasserre et la place de la Poste.
- Déviation pour les véhicules circulant rue Henri Lasserre en direction de la place de la Poste :
  - Rue de Langelle > Rue des Martyrs de la Déportation > Rue de Bagnères > Place Peyramale > Rue des 4 Frères Soulas > Rue de Langelle > Place de la Poste.

**En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,**

**La Ville de Lourdes**